



## SECTION SPORTIVE SCOLAIRE DE **JUDO**

**RENTREE 2019**

### PRESENTATION / OBJECTIFS

La section sportive scolaire de judo du Collège PIERRE BROSSOLETTE de NOGENT LE ROTROU (Eure et Loir) en collaboration avec Le JUDO CLUB NOGENTAIS existe depuis la rentrée scolaire 1990.

L'objectif de cette structure est de mettre des jeunes espoirs sportifs en situation de progresser en judo tout en les aidant à réussir leurs études. La priorité est toujours donnée à la réussite scolaire. Depuis sa création, la section sportive accueille tous les ans une promotion de judokas. Les admissions se font après tests sportifs, examen du dossier scolaire et requièrent une validation médicale.

### ORGANISATION

Elle accueille les jeunes scolarisés de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>. Ils bénéficient d'un aménagement d'horaires leur permettant d'avoir 2 à 3 séances d'entraînements hebdomadaires (les élèves de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup> n'auront pas d'entraînement le lundi matin).

Ces heures viennent s'ajouter aux entraînements dans leur club. Les sportifs des sections ont la possibilité d'être internes et de s'entraîner durant la semaine au JUDO CLUB NOGENTAIS, tout en restant licenciés dans leur club d'origine.

Le Dojo et le collège étant très proches, le temps de déplacement pour se rendre de l'un à l'autre est réduit au minimum. La section sportive peut accueillir de 12 à 20 élèves. Elle s'adresse en priorité aux jeunes collégiens ayant un niveau confirmé en judo. Les élèves représentent le collège lors des compétitions UNSS de niveau régional à national et sont formés au rôle d'arbitre.

La coordination de la section est assurée M. Julien POUGET, professeur d'EPS au collège Brossolette.

L'enseignement du judo est dirigé par M. Luc GAROT, entraîneur diplômé d'état (BE1), assisté de M. Sébastien JOURNET, cadre technique (BE2).

### TEST D'ENTREE EN SECTION SPORTIVE

Le test d'entrée en section sportive aura lieu le **mercredi 24 avril 2019 de 13h00 à 15h30** au Complexe Sportif Robert Huwart - 35, Rue du Perche – 28400 Nogent Le Rotrou.

Attention, en cas d'acceptation, un certificat d'aptitude à la pratique compétitive du judo et un électrocardiogramme seront demandés pour le jour de la rentrée. **Aucun entraînement ne sera possible sans dossier médical complet.**

### ACCEPTATION

Une commission siègera le **30 avril 2019 et le 2 mai 2019** pour examiner les dossiers des candidat(e)s prenant en compte les deux critères suivants :

- Aptitude scolaire (examen du dossier scolaire)
- Aptitude sportive (tests sportifs effectués)

La décision sera immédiatement notifiée aux familles par courrier. En cas d'acceptation, l'inscription sera validée sous réserve de la confirmation de l'aptitude médicale et du dépôt du dossier complet dans les délais.

### INSCRIPTION

Les dossiers de candidature sont à retirer au secrétariat du Collège à partir du **lundi 11 mars 2019**.

Les dossiers de candidature sont à rendre au secrétariat du Collège avant le **vendredi 5 avril 2019**.

### Pour tout renseignement, contacter :

**Collège Pierre BROSSOLETTE - Secrétariat**

4, Avenue du Président Kennedy  
28400 Nogent Le Rotrou

☎ : 02-37-52-22-27

📠 : 02-37-52-87-04

[ce.0280924c@ac-orleans-tours.fr](mailto:ce.0280924c@ac-orleans-tours.fr)

ou

**M. GAROT Luc**

07 88 36 25 82

Sébastien Journet

Cadre technique Fédéral

06 82 42 91 29